



## Conseil municipal du vendredi 26 février 2021

Présents : HUGEDET Didier, BONNE Antoine, DUSSY Marilyne, ETIENNE Françoise, MIGNOT Sophie, VALOT Valérie, VICAIRE-BRISSON Isabelle, VON FELTEN Karl, Françoise GROSJEAN, Philippe RENAUDIN, ARNOULD Michael.

Absents excusés : Fabrice MIGNOT, THOMAS Justine, DEMANGE Marie-Line.

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU VENDREDI 26 FEVRIER 2021

Début de séance : 20h00 ;

Désignation d'une secrétaire de séance : Valérie VALOT ;

Nombre de personnes votantes : 11 ;

#### **⊗ ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Cf. document ''CR 18-12-2020'' ci-joint

Délibération : adopté à l'unanimité.

#### **⊗ BILAN DES TRAVAUX EN COURS**

Rénovation logement second étage (isolation par l'intérieur, velux, sols, cuisine) - reloué depuis début février.

Travaux réseaux d'assainissement : rue de l'église – mairie - grande rue - rue d'Auxon ...

STEP : début des travaux en mai, première rhizosphère mai - juin, seconde rhizosphère en septembre – octobre.

Mur du cimetière.

Informations.

#### **⊗ BILANS FINANCIERS – ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Présentation des Bilans de fonctionnement et d'investissement de la commune et des budgets eaux et assainissement ainsi que des Comptes administratifs et comptes de gestion en fonction de la trésorerie.

Travaux futurs :

- Rénovation énergétique (suite) changement chaudières mairie + école, travaux d'environ 80 000 € HT avec subventions SIED 70 (40%) et DSIL (40%)

**Autofinancement 19 200 €** (pas de FCTVA)

**Délibération validant le projet de travaux, le plan de financement et autorisant le maire à solliciter les subventions auprès des organismes financeurs, et s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenu au titre des subventions.**

Délibération : adopté à l'unanimité.

- Aménagement voirie entrée ouest village : cheminement piétonnier le long de la RD100 + écluses (x2) + parking église + rampe accessibilité, travaux d'environ : subventions sollicitées

DSIL (accessibilité-40%) sur un montant de 10 305 € HT soit 4 125 €

DETR (aménagement de sécurité-35 %) sur un montant de 76 435 € soit 26 750 €

Amendes de police et bordures de trottoirs soit 21 750 €

AED parts communales 2019-2020-2021 soit 3 200 €

**Autofinancement 64 475 €** (FCTVA 16.401 % soit 1 685 €)

**Délibération validant le projet de travaux, le plan de financement et autorisant le maire à solliciter les subventions auprès des organismes financeurs, et s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenu au titre des subventions.**

Délibération : adopté à l'unanimité.

- Cheminement piétonnier sous le cimetière (RD 100 / rue du Moulin) 2 160 € TTC

- Allées cimetière 9 570 € TTC

- Jeux aire du Parc : balançoires + araignée environ 26 000 € TTC

Selon les marges budgétaires à réaliser en 2021 ou 2022 (à prévoir dans le budget).

#### ⌘ REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU

Il nous faut remplacer la conduite d'eau qui va de la « rue de la Frôterie » à la « rue des Montants » pour un montant des travaux devisé à 59 200 €.

**Délibération validant le projet de travaux, le plan de financement et autorisant le maire à solliciter les subventions auprès des organismes financeurs, et s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenu au titre des subventions.**

Délibération : adopté à l'unanimité.

#### ⌘ DECLASSEMENT PARTIE DOMAINE PUBLIC - ECHANGE TERRAIN DOMAINE PRIVE

Pour donner suite à la division de la parcelle cadastrée AB77 (AB 140-141-142-143-144-145) réalisée par la famille SORRET-BRINGOLD, suite à la cession des parcelles AB143 et AB 144-145 (contenance respective 17 ca et 3 ca) à monsieur JARDON, suite au décès de cette personne, la procédure d'échange des parcelles AB 144-

145 avec la parcelle communale définie AB 146 (contenance 31 ca) n'a pas pu être réalisé.

Dans le cadre d'une nouvelle cession, descendance JARDON / BUTIKOFER il est proposé d'acter cet échange. Il nous faut dans un premier temps déclasser cette parcelle du domaine public et de la reclasser dans le domaine privé de la commune et ainsi pouvoir juridiquement procéder à cet échange.

Délibération : adopté à l'unanimité.

Il nous faut ensuite délibérer sur la valeur de la parcelle AB 146, de valider la concordance de valeur avec les parcelles AB144 et 145, afin de procéder à un échange sans soulte. La valeur proposée est de 100 € pour la parcelle AB 146, comme pour les parcelles AB 144 et 145.

Délibération : adopté à l'unanimité.

#### ⊞ REINTEGRATION FRAIS D'ETUDE

Afin de percevoir le FCTVA sur les frais d'étude des marchés de travaux en cours, il convient de réintégrer les frais d'étude mandatés au compte 2033-041 au compte 2156-041.

DI - Cpte 2156-041 10 767.34 + 664.72 = 11 432.06 € arrondi à 11 433 €

RI - Cpte 203-041 11 433 €

Délibération : adopté à l'unanimité.

#### ⊞ EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE SIED 70

Afin d'alimenter en électricité le bâtiment prévu dans le cadre de la réhabilitation de notre STEP, il convient de procéder à une extension du réseau électrique du bas de la rue du moulin jusqu'à l'entrée de la STEP (110 m / limite de propriété) ; l'opération sera confiée, dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, au SIED 70.

Le montant est de 13 130 € TTC, le SIED perçoit le FCTVA, la participation de la commune est de 0 €. Une option est prévue afin d'inclure un réseau télécommunications, chiffrée à 4 900 € à la charge, en totalité de la commune (FCTVA à déduire du reste à charge).

**Délibération autorisant le maire à signer la convention avec intégration ou non de l'option réseau télécommunications.**

Délibération : adopté à l'unanimité.

#### ⊞ Informations et questions diverses

- Projet Pôle Educatif Auxon... vers un abandon du projet par Terres de Saône
- SICTOM : point d'apport volontaire bio-déchets
- SMEB : bilan annuel
- Affouage + campagne de broyage
- Infos diverses...

⊞ **Date du prochain CM** =>mi-avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h30.